## CONVOCATION

# SÉANCE DU BUDGET DU 22 DÉCEMBRE 2008 À 19 H 30

À: Madame la Conseillère, Messieurs les Conseillers,

Guylène Duplessis, Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Denis Vincent, Rénald Gabriele, Gabriel Parent et Paul Dumoulin.

Madame, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est, par les présentes, donné par le soussigné qu'une séance du budget du Conseil de cette Ville est convoquée par Monsieur le maire Guy Pilon pour être tenue en la salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville de Vaudreuil-Dorion, à dix-neuf heures trente (19 h 30), le vingt-deuxième (22è) jour du mois de décembre 2008 et qu'il y sera pris en considération les sujets énumérés à l'ordre du jour ci-annexé.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, CE DIX-NEUVIÈME (19<sup>È</sup>) JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DEUX MILLE HUIT (2008).

Jean St-Antoine Greffier

## **SÉANCE DU BUDGET DU 22 DÉCEMBRE 2008**

Procès-verbal de la séance du budget tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 22 décembre 2008, aux lieu et heure ordinaires, conformément à la Loi sur les cités et villes.

# Présences:

Les Conseillers Madame Guylène Duplessis, Messieurs Claude Beaudoin. François Séguin, Robert A. Laurence, Denis Vincent, Rénald Gabriele, Gabriel Parent et Paul Dumoulin formant le Conseil au complet sous la présidence du maire Monsieur Guy Pilon.

### Sont aussi présents :

La directrice générale Madame Manon Bernard.

Le greffier Monsieur Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de la séance,

La trésorière Madame Mona Dumouchel,

La secrétaire-trésorière et directrice générale adjointe de la CIT La Presqu'île Madame Manon Charest.

#### 08-12-1113 **ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MONSIEUR DENIS VINCENT APPUYÉ PAR LE CONSEILLER MONSIEUR RÉNALD GABRIELE ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour de la séance du budget du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 22 décembre 2008 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

« Minute de réflexion;

Présences;

- Adoption de l'ordre du jour 1.
- 2. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2009-2010-2011
- 3.
- Adoption / Règlement n° 1544 / Budget et taxation 2009 Adoption / Règlement n° 1545 / Tarification consommation de l'eau potable pour 4. l'année 2009
- Période de questions 5.
- Levée de la séance ».

« ADOPTÉE »

#### 08-12-1114 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2009-2010-2011

II est

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MONSIEUR CLAUDE BEAUDOIN APPUYÉ PAR LE CONSEILLER MONSIEUR RÉNALD GABRIELE ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le programme des dépenses d'immobilisation pour les années 2009-2010-2011 totalisant des dépenses de l'ordre de cent soixante-dix-sept millions huit cent quatrevingt-six mille quarante-neuf dollars (177 886 049 \$) réparties comme suit :

2009	44 421 049 \$
2010	68 865 000 \$
2011	64 600 000 \$

soit, par les présentes, adopté.

## 08-12-1115 ADOPTION / RÈGLEMENT N° 1544 / BUDGET ET TAXATION 2009

Il est

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MONSIEUR FRANÇOIS SÉGUIN APPUYÉ PAR LE CONSEILLER MONSIEUR GABRIEL PARENT ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le Règlement nº 1544 intitulé :

« Règlement aux fins d'adopter les prévisions budgétaires et de décréter les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2009. »,

soit et il est, par les présentes, adopté tel que lu;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Vaudreuil-Dorion, ledit règlement.

« ADOPTÉE »

# 08-12-1116 ADOPTION / RÈGLEMENT N° 1545 / TARIFICATION CONSOMMATION DE L'EAU POTABLE POUR L'ANNÉE 2009

II es

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MONSIEUR FRANÇOIS SÉGUIN APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MADAME GUYLÈNE DUPLESSIS ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le Règlement nº 1545 intitulé :

« Règlement décrétant les tarifs pour la consommation de l'eau pour l'année 2009. ».

soit et il est, par les présentes, adopté tel que lu;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Vaudreuil-Dorion, ledit règlement.

« ADOPTÉE »

# 08-12-1117 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil relativement aux points à l'ordre du jour.

## 08-12-1118 LEVÉE DE LA SÉANCE

II est

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MONSIEUR FRANÇOIS SÉGUIN APPUYÉ PAR LE CONSEILLER MONSIEUR PAUL DUMOULIN ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QU'à 20 h 35 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION
Guy Pilon, maire
Jean St-Antoine, greffier